

**ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY
LORS DE L'INAUGURATION DE
L'EXPOSITION "DEPUTE, DEPUTES"
(Lille, le 18 octobre 1991)**

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Mon Cher Laurent,

Monsieur le Préfet, Jean-Claude AUROUSSEAU,

Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames,

Messieurs,

L'exposition "Député, Députés" que nous inaugurons aujourd'hui n'est pas simplement un événement culturel. C'est aussi un événement politique et civique.

Aujourd'hui, il est de bon ton de railler l'institution parlementaire. L'Assemblée Nationale serait un "Théâtre d'Ombre", où seule une poignée de

députés consciencieux rempliraient la mission pour laquelle ils ont été élus. D'aucuns suggèrent même que la démocratie pourrait fonctionner sans Parlement.

Le grand mérite de cette exposition est donc de remettre les choses à leur place, et de montrer qu'il n'y a pas de démocratie sans Parlement : la Révolution Française n'a-t-elle pas démarrée le 17 juin 1789, quand les députés du Tiers-Etats aux Etats Généraux se constituèrent en Assemblée Nationale ? Aujourd'hui, on observe le même phénomène dans les pays d'Europe centrale : en Pologne, par exemple, la marche vers la démocratie n'a réellement commencée qu'en juin 1989, avec les élections 'semi-libres' de l'Assemblée et du Sénat.

Inversement, là où le Parlement est bafoué, la démocratie est en danger. Pour tenter d'abattre la jeune démocratie espagnole, les putschistes de février 1981 s'attaquèrent d'abord aux Cortès. Après

avoir renversé le père Aristide, les militaires haïtiens se sont également attaqués aux parlementaires.

Ainsi, je trouve toujours un peu dommage de lire ici ou là que les Français ont une mauvaise image de leur Parlement. C'est pourquoi je suis très satisfait Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, que vous ayez pris l'initiative de cette exposition. Grâce à elle, les lillois et les habitants du Nord-Pas-de-Calais pourront mieux apprécier le rôle que joue en France l'Assemblée Nationale dans nos institutions. Elle exprime la souveraineté nationale, puisqu'elle est élue au suffrage universel direct. Sans la confiance d'une majorité de députés, nul gouvernement ne peut rester en place.

Cette exposition a un second mérite. Elle met en lumière le rôle du député. Le grand public a une vision déformée de la vie parlementaire. Bien souvent, il ne connaît que les joutes un peu stériles de la séance des questions

au gouvernement du mercredi après-midi. Pourtant il faut le savoir, l'Assemblée Nationale, c'est aussi et surtout le travail en commission, qui est toujours d'une grande richesse. Mais si le travail législatif est important, il ne faut pas oublier les deux autres missions du Parlement : le vote du budget et le contrôle de l'exécutif.

Le vote du budget est à l'origine même de la vie parlementaire. La Grande Charte de 1215, que l'on doit à Jean-Sans-Terre, est considérée par les historiens du droit constitutionnel comme l'acte fondateur du parlementarisme. Dans ce texte, le roi d'Angleterre accordait aux représentants de ses sujets le droit de consentir à l'impôt. Aujourd'hui, le vote de la loi de Finances est un acte essentiel de la vie parlementaire. Chaque année, les députés consacrent 160 heures à l'examen du budget, ministère par ministère. (*les députés sont les membres à deux-
tiers de la chambre des députés à tel ou tel budget*)

Le contrôle de l'exécutif est

également une mission essentielle du Parlement. A côté des questions au gouvernement, il y a les questions orales avec ou sans débat, les questions cibles et surtout, les questions écrites. Qui sait qu'en 1990, les députés ont posé près de 20.000 questions à l'ensemble des ministres ?

Les députés travaillent, quoiqu'en disent ~~les médias~~. Bien entendu, il faut lutter contre l'absentéisme parlementaire, pour qu'un plus grand nombre de députés soient présents en séance publique. C'est pourquoi je souscris complètement à la proposition du Président Fabius d'instaurer le vote personnel des députés sur les textes importants qui leur sont soumis, comme l'exige l'article 27 de notre Constitution.

Mais il faut dire aux français que ce n'est pas parce que les députés ne sont pas en séance publique qu'ils n'exercent pas leur mandat. Bien souvent, ils sont pris aux mêmes heures par une réunion de leur commission, de leur

~~Champs de l'assemblée~~

- 1 - l'assemblée
- 2 - Assemblée
part à part
- Assemblée
l'assemblée
- l'assemblée
l'assemblée
- 3 - l'assemblée
l'assemblée
- 4 - l'assemblée
l'assemblée
- 5 - l'assemblée
l'assemblée
- 6 - l'assemblée
l'assemblée
- 7 - l'assemblée
l'assemblée
- 8 - l'assemblée
l'assemblée
- 9 - l'assemblée
l'assemblée
- 10 - l'assemblée
l'assemblée
- 11 - l'assemblée
l'assemblée
- 12 - l'assemblée
l'assemblée
- 13 - l'assemblée
l'assemblée
- 14 - l'assemblée
l'assemblée
- 15 - l'assemblée
l'assemblée
- 16 - l'assemblée
l'assemblée
- 17 - l'assemblée
l'assemblée
- 18 - l'assemblée
l'assemblée
- 19 - l'assemblée
l'assemblée
- 20 - l'assemblée
l'assemblée
- 21 - l'assemblée
l'assemblée
- 22 - l'assemblée
l'assemblée
- 23 - l'assemblée
l'assemblée
- 24 - l'assemblée
l'assemblée
- 25 - l'assemblée
l'assemblée
- 26 - l'assemblée
l'assemblée
- 27 - l'assemblée
l'assemblée
- 28 - l'assemblée
l'assemblée
- 29 - l'assemblée
l'assemblée
- 30 - l'assemblée
l'assemblée
- 31 - l'assemblée
l'assemblée
- 32 - l'assemblée
l'assemblée
- 33 - l'assemblée
l'assemblée
- 34 - l'assemblée
l'assemblée
- 35 - l'assemblée
l'assemblée
- 36 - l'assemblée
l'assemblée
- 37 - l'assemblée
l'assemblée
- 38 - l'assemblée
l'assemblée
- 39 - l'assemblée
l'assemblée
- 40 - l'assemblée
l'assemblée
- 41 - l'assemblée
l'assemblée
- 42 - l'assemblée
l'assemblée
- 43 - l'assemblée
l'assemblée
- 44 - l'assemblée
l'assemblée
- 45 - l'assemblée
l'assemblée
- 46 - l'assemblée
l'assemblée
- 47 - l'assemblée
l'assemblée
- 48 - l'assemblée
l'assemblée
- 49 - l'assemblée
l'assemblée
- 50 - l'assemblée
l'assemblée
- 51 - l'assemblée
l'assemblée
- 52 - l'assemblée
l'assemblée
- 53 - l'assemblée
l'assemblée
- 54 - l'assemblée
l'assemblée
- 55 - l'assemblée
l'assemblée
- 56 - l'assemblée
l'assemblée
- 57 - l'assemblée
l'assemblée
- 58 - l'assemblée
l'assemblée
- 59 - l'assemblée
l'assemblée
- 60 - l'assemblée
l'assemblée
- 61 - l'assemblée
l'assemblée
- 62 - l'assemblée
l'assemblée
- 63 - l'assemblée
l'assemblée
- 64 - l'assemblée
l'assemblée
- 65 - l'assemblée
l'assemblée
- 66 - l'assemblée
l'assemblée
- 67 - l'assemblée
l'assemblée
- 68 - l'assemblée
l'assemblée
- 69 - l'assemblée
l'assemblée
- 70 - l'assemblée
l'assemblée
- 71 - l'assemblée
l'assemblée
- 72 - l'assemblée
l'assemblée
- 73 - l'assemblée
l'assemblée
- 74 - l'assemblée
l'assemblée
- 75 - l'assemblée
l'assemblée
- 76 - l'assemblée
l'assemblée
- 77 - l'assemblée
l'assemblée
- 78 - l'assemblée
l'assemblée
- 79 - l'assemblée
l'assemblée
- 80 - l'assemblée
l'assemblée
- 81 - l'assemblée
l'assemblée
- 82 - l'assemblée
l'assemblée
- 83 - l'assemblée
l'assemblée
- 84 - l'assemblée
l'assemblée
- 85 - l'assemblée
l'assemblée
- 86 - l'assemblée
l'assemblée
- 87 - l'assemblée
l'assemblée
- 88 - l'assemblée
l'assemblée
- 89 - l'assemblée
l'assemblée
- 90 - l'assemblée
l'assemblée
- 91 - l'assemblée
l'assemblée
- 92 - l'assemblée
l'assemblée
- 93 - l'assemblée
l'assemblée
- 94 - l'assemblée
l'assemblée
- 95 - l'assemblée
l'assemblée
- 96 - l'assemblée
l'assemblée
- 97 - l'assemblée
l'assemblée
- 98 - l'assemblée
l'assemblée
- 99 - l'assemblée
l'assemblée
- 100 - l'assemblée
l'assemblée

groupe politique ou d'un groupe de travail. Parfois, ils siègent également dans un conseil d'administration d'une entreprise publique. Dans d'autres cas, ils sont présents dans leur circonscription, au contact de leur électeurs.

Les citoyens souhaitent, et c'est légitime, que leur député soit présent à l'Assemblée Nationale. Mais bien souvent, ils exigent aussi qu'il assiste aux diverses manifestations de la vie locale. Il est fondamentalement sain qu'un parlementaire ne s'enferme pas au Palais Bourbon. Celui qui ne doit pas être une tour d'ivoire. C'est pourquoi les parlementaires doivent rester à l'écoute de leurs électeurs. L'exercice d'un mandat local les y aide. Je suis Député-Maire de Lille depuis bientôt vingt ans, et je peux vous assurer que mes deux mandats sont étroitement complémentaires. Mon expérience de Maire a de nombreuses fois enrichi ma réflexion de député, pour voter ou amender telle ou telle loi. Inversement, l'exercice de mon mandat parlementaire

me permet de mieux exercer ma fonction majorale, puisque je suis au fait des textes de loi qui, demain, régiront la vie de mes administrés.

l'avenir sera écrit
national immobile

Bien entendu, il serait vain de nier les difficultés auxquelles le Parlement est aujourd'hui confronté. La construction européenne fait qu'aujourd'hui, de plus en plus de décisions se prennent à Bruxelles et non à Paris. Pour relever ce défi, la loi du 10 mai 1990 a renforcé les compétences de la délégation de l'Assemblée Nationale pour les Communautés Européennes.

La décentralisation a aussi affecté le rôle du Parlement. Désormais, les communes, les départements et les régions exercent des compétences considérables. Mais je crois que la décentralisation était une réforme indispensable, qui aura marqué l'histoire administrative de notre pays. Je tiens ici à rendre hommage à la mémoire de Gaston Defferre qui, comme Ministre de l'Intérieur, a su mener à bien cette

grande réforme.

En fait, je crois surtout que la crise de l'institution parlementaire est avant tout une crise de légitimité.

D'une part, parce que de moins en moins de français se rendent aux urnes. Ici, la crise de la représentation est inséparable d'une crise plus générale du politique. On connaît le problème de l'abstention. On connaît moins le problème de la non-inscription sur les listes électorales, qui frappent surtout les jeunes. A Lille, nous avons entrepris de lutter contre ce fléau en lançant cette année une vaste campagne d'inscription sur les listes électorales. j'ai contacté par courrier tous les lillois, et déjà 7.000 personnes ont manifesté le souhait de s'inscrire sur les listes électorales.

D'autre part, force est de constater qu'à l'heure actuelle, 30 % des français ne sont pas représentés à l'Assemblée Nationale. Une réflexion s'impose sur l'ensemble des modes de scrutin,

- volonté de
 réinsertion
 - l'absentéisme
 - l'abstention
 - la
 non-inscription
 - la
 démission
 du
 démission
 du

nationaux et locaux. C'est pourquoi j'ai proposé à l'ensemble des chefs des partis démocratiques de s'asseoir autour d'une même table pour d'examiner ~~des~~ ^{des questions} ~~à~~ ^{sur} un consensus peut se dessiner autour de cette question centrale. Que toutes les forces politiques du pays soit représentées à l'Assemblée Nationale est une nécessité démocratique. Ce n'est qu'à cette condition que le Parlement redeviendra le cœur de notre vie politique.

La monarchie a tendance à
l'assassinat politique de
dépendants, amis et l'image
du Parlement - au résultat
l'opposition n'a alors ! fini
avec le bonheur à cette époque
de peur

NE 20 oct 91

Le travail du député : une exposition à Lille



Laurent Fabius : améliorer l'image du député (Photo Gabriel CASSARO (N.E.)).

Une exposition s'est ouverte, vendredi, sur l'Esplanade à Lille. Installée sous chapiteau, elle s'intitule « Député, députés ». Elle est présente à Lille jusqu'au 17 novembre, après avoir séjourné à Bordeaux, Poitiers, Lyon, Grenoble et Strasbourg. Elle ira ensuite à Bourges, Nîmes, Toulouse, Pau et Nantes.

Le président de l'Assemblée nationale en personne est venu, hier soir, inaugurer l'exposition. Laurent Fabius en a fait le tour en compagnie de P. Mauroy, maire de Lille, N. Josèphe, président du conseil régional, B. Derosier, président du conseil général, et plusieurs députés de la région.

Les députés en ont assez d'être considérés comme des absentéistes invétérés. Ils souffrent de l'image que donne la

télévision de leur travail, quand elle filme un hémicycle pratiquement vide.

« Les députés travaillent », ont répété en chœur M.M. Fabius et Mauroy au moment des discours dans le cadre magnifique de l'hôtel Alliance. S'ils ne sont pas en séance publique, ils se trouvent dans des commissions ou dans des tâches de représentation de l'assemblée. Ils sont aussi dans leur circonscription.

Montrer le travail réel du député constitue le but de cette exposition itinérante, fort bien faite, sans être fastidieuse. On s'y promène des écouteurs aux oreilles. Et on y décrit les phases essentielles du travail parlementaire : les groupes politiques, les commissions, les questions, les débats en séance, sans oublier la vie quotidienne. On a reconstitué un hémicycle et un bureau de député.

« Député, députés », Esplanade de Lille, de 9 h 30 à 18 h 30, tous les jours sauf le dimanche, jusqu'au 17 novembre. Entrée gratuite. Réservations pour les groupes au 20.49.50.70.

Trith-Saint Léger conserve son maire

Le 27 septembre dernier, René Carpentier, député-maire communiste de Trith-Saint Léger, ville où le taux de chômage culmine aux alentours de 20 % de la population active, avait fait part, au terme d'un conseil municipal, de son intention de démissionner.

A l'origine de cette décision : « une situation issue d'incompréhension, d'absence de

dialogue... » selon les propres termes de M. Carpentier. L'autre motif tenait, quant à lui, en la lourdeur des tâches qui forment le lot quotidien de tous les maires de France.

Après mûres réflexions et maintes réunions, le premier magistrat a décidé de revenir sur sa décision initiale.

Pour visiter la Chambre, prenez le casque !

L'exposition « député, députés » est à Lille pour quatre semaines. Intéressante et « branchée » grâce aux écouteurs à infrarouges. Pour ceux qui ont le civisme entre les oreilles

Oubliez le guide et chaussez le casque ! A quoi sert un député ? C'est une excellente question et Laurent Fabius se félicite de l'avoir posée. Les réponses gagnantes sont à Lille jusqu'au 17 novembre. L'exposition « député, députés » a planté son chapiteau sur l'Esplanade pour quatre semaines. On la conseillera à tous ceux qui savent qu'à force de « bouffer » de l'homme politique, ce sont les valeurs républiques que l'on finit par assaisonner.

A la fois cours d'histoire, de droit constitutionnel et leçon d'instruction civique, la visite, gratuite et pas ennuyeuse pour un sou, mérite le détour. On en sort réconcilié avec la démocratie représentative. Non, la machine parlementaire n'est pas infernale. Et même sous chapiteau, l'expo tourne le dos à la caricature du cirque politique.

Amateurs de petites phrases et de gros mots s'abstenir. Les parlementaires travaillent et l'exposition redore noblement leur blason. Députés oui, députés non.

UGN
20 Oct 91



Les absents à l'Assemblée n'ont pas toujours tort. Vendredi soir, ils ont « séché » le débat budgétaire pour inaugurer l'exposition « député, députés ». Alibi valable.

(Ph. "La Voix")